Intervention webinaire LMI 26/04/2022

Qu'est-ce que la Silver économie ?

La Silver économie regroupe l'ensemble des activités liées de près ou de loin, aujourd'hui ou demain, au vieillissement de la population. D'ici à 2050, les 60 ans et plus représenteront 35% de la population européenne. La France ne sera bien évidemment pas épargnée par ce phénomène puisqu'en 2040, une personne sur quatre aura 65 ans ou plus. Confronté à cette transition démographique, le modèle français, principalement orienté vers un modèle curatif et médico-social, doit faire sa mue vers un modèle basé sur la prévention de la perte d'autonomie et du maintien au domicile, en dépassant le seul secteur médico-social pour adapter l'ensemble de la société au vieillissement. Cette approche nouvelle, centrée sur la prévention, déjà en place chez certains de nos voisins européens et à l'international, n'est d'ailleurs pas sans conséquence sur l'espérance de vie en bonne santé.

Quand 85% des Français souhaitent vieillir à domicile, l'adaptation de la société au vieillissement devient un véritable enjeu sociétal. Mais disposer d'un logement adapté ne suffit pas à garantir l'autonomie si la voirie, les transports ou encore la numérisation progressive des services rend l'environnement du quotidien « hostile » aux seniors. Dans cette nécessaire approche globale, nombre d'entreprises, start-up, acteurs associatifs ou collectivités qui portent des solutions favorisant le « bien vieillir » à domicile sont des acteurs de la Silver économie qui s'ignorent.

Le défi de la Silver économie consiste également à apporter des réponses adaptées à un public extrêmement hétérogène composé de seniors actifs, fragiles et/ou vulnérables et en perte d'autonomie/dépendants. Nous ne sommes pas égaux face au vieillissement. Cette perte d'autonomie, non linéaire, nécessitera des réponses évolutives et adaptées à la situation. Enfin, vieillir chez soi signifie vieillir dans des territoires à la topologie très différente. La Silver économie comporte également un fort enjeu de gouvernance et d'implication des collectivités territoriales en coordination avec l'Etat afin de garantir une offre pertinente et de proximité.

Pour finir, cette révolution dans la prise en compte de la perte d'autonomie par les politiques publiques nécessite une réflexion sur son financement. Fortement impliqués dans la Silver économie, les organismes de protection sociale viennent aujourd'hui compléter le régime général sans grille prédéfinie. La Silver économie doit aujourd'hui trouver son modèle économique basé sur une coordination pertinente en puissance publique et acteurs privés.

Qu'est-ce que la filière Silver économie ?

Contrairement à d'autres filières économiques centrées sur un produit ou une famille de produits, la filière Silver économie est tournée vers un public, lui-même très hétérogène. Si cette diversité (de secteurs d'activité et de publics cible) fait sa richesse, elle en complique sa lisibilité et son périmètre. Il n'est pas rare de rencontrer des difficultés à décrire avec précision le champ des possibles lorsque nous présentons la Silver économie à une partie prenante extérieure. La structuration de la filière nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs qui portent des solutions à même de relever le défi de la transition démographique.

Il s'agit de fédérer des acteurs de nature, taille ou encore implantation géographique différente afin de proposer des produits et services à même de garantir l'autonomie et le maintien à domicile des publics. A travers la filière, l'objectif consiste à permettre de véritable synergies et partenariats entre acteurs, parfois issus de secteurs très éloignés, au service d'une offre pertinente et adaptée.

Cette diversité doit permettre également de créer des ponts entre acteurs privés et publics, toujours au service d'une meilleure offre ou entre acteurs privés et acteurs de la recherche permettant de mettre en commun leurs connaissances et améliorer notre compréhension des phénomènes liés au vieillissement.

L'animation de cette filière a été confiée à l'association France Silver Eco en 2018 par le Ministère des Solidarités et de la Santé. Son modèle économique s'appuie sur les cotisations de ses membres (à travers une adhésion à France Silver Eco) et sur des partenariats avec les pouvoirs publics (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, Direction générale de la cohésion sociale, Caisse des dépôts et consignations...). Ces deux types de ressources contribuent de manière équivalente au budget de la structure.

La structuration au niveau national

Forte de ses près de 150 membres, la filière doit poursuivre sa dynamique de développement afin d'être représentative de la diversité des thématiques à couvrir.

Afin de garantir une bonne communication interne et le maintien de la mobilisation des acteurs, la filière se réunit de façon bimestrielle sous la forme d'un Conseil national de la Silver économie (CNSE). Présidé par Luc BROUSSY, il s'agit d'un temps d'échange et de travail autour des grandes thématiques de la filière : l'environnement législatifs et nos liens avec les pouvoirs publics, le développement économique et enfin, la vie interne de la filière.

Il s'agit, pour les vice-présidents et pour les responsables de groupes de travail de faire le point sur l'avancée de leurs travaux. Il s'agit également de faire « respirer » nos réflexions grâce à des intervenants extérieurs. Enfin, ces CNSE sont le point de départ de la mise en réseau des membres de la filière. Ces temps permettent la rencontre des acteurs au service de possibles coopérations ou réflexions communes au service du bien vieillir.

La structuration au niveau local

La filière Silver économie, pour être efficace, doit marcher sur deux jambes. Si la première est nationale, la seconde doit être locale afin d'être plus opérationnelle. A l'heure actuelle, l'échelon régional nous semble le plus pertinent afin de fédérer les acteurs privés (entreprises, start-up, associations...) et publics (conseils régionaux pilotant les politiques d'attractivité économique, de formation ou encore de transports, conseils départementaux en première ligne dans le champ social, intercommunalités, communes...), afin de favoriser le développement d'un écosystème à même d'accompagner les initiatives existantes.

Les objectifs concrets de cette structuration régionale sont les suivants :

- Une structuration locale de la filière, pertinente et plus proche des besoins, qui permet également d'assurer à l'ensemble des membres (acteurs évoluant uniquement à un échelon local ou au contraire, acteurs nationaux à forte structuration régionale par exemple) de trouver leur place
- La mise en avant des actions déjà mises en place, notamment par les gérontopôles, collectivités ou encore acteurs privés
- Une feuille de route définie en coordination avec l'ensemble des acteurs afin de déterminer les actions à mettre en place à partir de l'existant
- Un réel « tour de table » associant les acteurs institutionnels, notamment le ou la viceprésident(e) au sein du Conseil régional, en charge de ces questions

A moyen terme, une fois l'ensemble des Silver régions créées en métropole et dans les outresmers, il s'agit concrètement de créer un réseau afin de, notamment :

- Faciliter la circulation de l'information de manière coordonnée grâce au support de France Silver Eco
- Permettre des coopérations entre les régions (réponse commune à des appels à projet par exemple)

Enjeux de la transition démographique

Notre société est confrontée à un certain nombre de transitions, synonymes de défis et parfois sources d'incertitude pour nos concitoyens mais également pour les élus dont la population attend des solutions à court terme. Si la transition écologique trouve une prise de conscience relativement globale appuyée par les projections fournies par la communauté scientifique, si la transition numérique trouve ses solutions dans l'amélioration de la couverture territoriale et la conception d'outils adaptés, la transition démographique fait beaucoup moins parler d'elle. Cette différence d'exposition s'explique peut-être par le manque de débat et de

controverse à son sujet puisque les projections démographiques ne laissent pas de place au doute. Au-delà des projections globales évoquées plus haut à 20 ou 30 ans, à très court terme, la décennie actuelle (2020-2030) sera celle de l'explosion des 65-74 ans (+ 900 000 seniors) et des 75-84 ans (+ 2 000 000). Cette seconde catégorie n'est pas dans une situation générale de baisse d'autonomie mais dans un temps important, parfois accompagné de fragilités, de préparation des décisions à prendre afin de maintenir cette autonomie le plus longtemps possible, faire face aux fragilités éventuelles et éviter un environnement inadapté en cas d'enclenchement d'un processus de dépendance.

De plus, il n'y a pas un vieillissement mais des vieillissements. L'espérance de vie et à fortiori l'espérance de vie en bonne santé comporte de fortes inégalités sociales en fonction des niveaux et parcours de vie, nécessitant des réponses et des accompagnements adaptés. D'un point de vue territorial, nous observons deux tendances significatives. Premièrement, on ne vieillit pas de même manière au cœur d'une métropole que dans un centre-bourg malgré un socle de besoins et d'attentes similaires. Deuxièmement, on observe de fortes dynamiques de vieillissement aux caractéristiques différentes en fonction des zones du territoires et au sein d'une même région : forte dynamique du nombre de seniors et/ou vieillissement important de la population d'un territoire (voir ci-dessous).

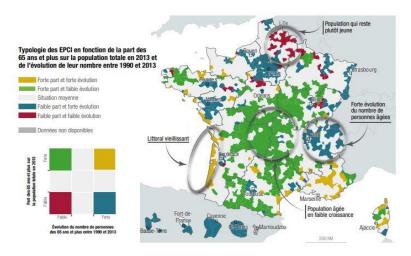


Figure 1 - Le vieillissement de la population et ses enjeux, CGET, 2018

Nous observons également une évolution sociétale significative. Les « baby-boomers » désormais seniors se sont mariés, ont divorcé, se sont remariés, ont déménagé au profit de familles recomposées et d'enfants parfois bien éloignés géographiquement de leurs parents au gré des choix d'études puis de vie. Le modèle de prise en compte de vieillissement s'appuie aujourd'hui en grande partie sur les aidants qui sont des enfants dans un cas sur deux mais qui devra par conséquent évoluer dans l'avenir.

Enfin, nous observons un niveau d'exigence bien supérieur de la part des seniors aujourd'hui. Cette partie de la population revendique, à juste titre, de faire partie intégrante de la société, ne souhaitant pas considérer le passage à la retraite comme une « rupture de vie ». Ces seniors souhaitent poursuivre leur vie et conserver leurs habitudes, maintenir leur niveau de

confort sans envisager le « mieux que rien » qui pouvait être accepté par les générations précédentes. Ces aspirations doivent être prises en compte dans la conception d'une politique publique du vieillissement et d'une offre de service adéquate.

Ces différents enjeux amènent la filière à mener des réflexions sur les axes suivants :

- La santé de prévention (nutrition, sport, e-santé)
- Le Parcours Résidentiel Senior (adaptation habitat, habitat intermédiaire, établissements médico-sociaux)
- La **mobilité** et l'aménagement des espaces publics
- L'inclusion sociale (reconnaissance, tourisme, loisirs, culture)
- Le soutien aux aidants

Nous identifions également des thématiques transverses que sont l'enjeu du numérique ou encore de l'attractivité et l'avenir des métiers qui seront abordées dans l'ensemble des réflexions. Repenser le modèle nécessite d'intégrer ces différents aspects sous la forme d'un parcours adapté et évolutif en fonction de son autonomie.

La mobilité : enjeu central d'une politique ambitieuse de prévention de la perte d'autonomie

Le modèle de prise en charge de la perte d'autonomie prôné par la filière, centré sur un habitat adapté n'a de sens qu'en complémentarité d'une capacité de déplacements assurée en fonction de sa situation, ses besoins ou encore son lieu de vie. Ces attentes nécessitent des réponses en termes d'aménagement (trottoirs adaptés, accotements aménagés, éclairage public...) afin de permettre des déplacements de proximité à pied (la marche étant le mode de déplacement principal des seniors). Les transports publics doivent également devenir un levier de maintien de l'autonomie à domicile et une véritable alternative crédible à une voiture individuelle dont l'arrêt de l'utilisation suite à l'apparition d'une fragilité peut constituer une rupture et une source d'isolement, notamment si elle n'a pas été anticipée.

Les premiers résultats de l'enquête sur la mobilité des personnes (Ministère de la transition écologique) nous indiquent qu'entre 2008 et 2019, l'usage de la voiture s'est accru pour les personnes de 75 ans et plus (+ 5 points, 56 % des déplacements), alors que la marche et les transports en commun ont reculé (respectivement - 3 et - 1 points, à 37 % et 5 %).

Le contexte sanitaire lié au Covid 19 a généré un rejet des transports publics. En septembre 2021, près d'un senior sur cinq (18%) et près d'un occasionnel sur quatre (21%) n'avaient pas repris les transports en commun, privilégiant désormais la voiture, la marche ou renonçant tout à simplement à se déplacer.

Au-delà de l'accès depuis son domicile (adapté ou non) à un certain nombre de services, ce sujet des déplacements fait également partie des réflexions des élus locaux quant à l'accès aux différentes structures accueillant des seniors allant des résidences seniors aux EHPAD. Il s'agit pour leurs résidents de garantir un lien social et des visites régulières de leurs proches sans avoir à recourir à la voiture individuelle parfois inaccessible.

Enfin, au-delà des seniors eux-mêmes, nous identifions un sujet de mobilité de l'ensemble de l'écosystème autour des publics, acteurs salariés ou non, allant des métiers à domicile aux aidants.

Réconcilier les seniors avec les transports en commun

Ce défi relève d'une certaine complexité, tant le public est divers, comme nous l'avons détaillé plus haut : seniors actifs, seniors fragiles (à des degrés divers) ou en perte d'autonomie et seniors dépendants, manifestant des besoins et attentes différentes, notamment en matière d'offre de service. Comme évoqué également précédemment, les seniors souhaitent désormais être considérés comme des citoyens à part entière, le plus longtemps possible. Inutile de leur proposer une offre dédiée « seniors », au moins dans un premier temps. L'objectif sera de faire en sorte que les solutions soient accessibles aux publics en fonction de leur fragilités (amélioration des solutions existantes ou meilleure conception des nouvelles) sans d'ailleurs se limiter aux fragilités physiques (accessibilité) et financières à travers des tarifications adaptées mais en intégrant notamment les fragilités « invisibles », d'ordre psychologiques et/ou cognitives (appréhension, méconnaissances, non-maitrise...).

En fonction du niveau de fragilité, une demande de solution « dédiée » peut tout de même apparaître, afin d'accroitre notamment le sentiment de sécurité et de flexibilité (porte à porte). On observe une utilisation importante des solutions de transports à la demande destinés aux personnes handicapées par exemple par les seniors. Au-delà de l'offre, il s'agit d'établir un discours et une stratégie marketing adaptée et pertinente afin de toucher ce public sans le stigmatiser.

L'offre de transports est également confrontée à un enjeu territorial avec un volume qui varie en fonction de la typologie de territoires et un dimensionnement de celle-ci à définir en fonction de la densité de population. Si ce défi est global et ne concerne pas seulement les publics seniors, le vieillissement de la population touche particulièrement les territoires ruraux, où les défis en termes d'offre de transports sont importants.

Si les Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) et les opérateurs de transports portent des solutions dédiées à ces publics fragiles, celles-ci souffrent en général d'un manque de visibilité (offre dédiée, tarification adaptée). Leur impact pourrait être amplifié grâce à une meilleure information grâce à des acteurs de médiation (acteurs sociaux, prescripteurs) et un accompagnement afin de faciliter leur appropriation.

Le numérique, enjeu central

Les personnes âgées sont victimes d'une double fracture numérique. Premièrement, en termes d'équipement : une étude de 2018 indique que seulement 56% des plus de 60 ans possèdent un smartphone (même si cette tendance est clairement à la hausse).

Deuxièmement, on considère qu'il faut aujourd'hui passer de l'idée de « fracture numérique », centrée sur l'équipement, à celle « d'inclusion et d'exclusion numérique », qui tient compte des usages. La maîtrise du numérique devient en effet de plus en plus indispensable dans tous les domaines de la vie sociale et économique. Si Internet et les usages liés au numérique paraissaient comme de puissants vecteurs d'accès à l'information, il apparaît aujourd'hui comme un espace plus inégalitaire qu'on a pu l'imaginer.

Avec l'extension du MaaS (« Mobility as a Service »), l'ensemble des solutions de mobilité sont accessibles depuis la même application, sur un support numérique dans un très grand nombre d'espaces urbains (métropoles, communautés d'agglomérations...). L'objectif est d'assurer un trajet « multimodal » et surtout « de porte à porte » précieux pour les seniors. Chez certains de nos voisins européens et de manière expérimentale pour le moment en France, il est par exemple possible de connaître l'affluence des transports afin de privilégier une plage horaire où voyager sera plus confortable.

Il convient donc de concevoir les outils numériques de manière inclusive ou encore nouer des partenariats avec des acteurs de la médiation numérique mais également de maintenir un socle d'accès aux services d'information, vente de titres ou de réservation de manière physique ou téléphonique.

Mathieu ALAPETITE

Directeur général adjoint

FRANCE SILVER ÉCO | france-silvereco.fr